



ValaisTennis TennisWallis

Association Régionale Valais Tennis
Regionaler Verband Tennis Wallis



Règlement concernant le Circuit Valaisain d'Eté de Doubles

Saison 2022

anthamatten
HEUSLES

Section Valais
Sektion Wallis

Wilson

LES FILS DE
CHARLES FAVRE

MIGROS
VALAIS

Centre
de Sports et Loisirs
Les Îles

Loterie
Romande

soutien au
sport

JACQUET



ValaisTennis
TennisWallis

Association Régionale Valais Tennis
Regionaler Verband Tennis Wallis

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	3
I. DISPONIBILITÉS GÉNÉRALES.....	4
ART. 1 PARTICIPANTS	4
ART. 2 ORGANISATION	4
II. DÉROULEMENT	5
ART. 3 TOURNOIS	5
ART. 4 CATÉGORIES D'ÂGE.....	6
ART. 5 ATTRIBUTION DES POINTS.....	6
ART. 7 DÉTERMINATION DES VAINQUEURS DU CIRCUIT VALAISAN DE DOUBLES	7
ART. 8 PRIX	7
ART. 7 RÉCLAMATIONS ET CAS NON PRÉVUS PAR LE RÈGLEMENT.....	8



ValaisTennis **TennisWallis**

Association Régionale Valais Tennis
Regionaler Verband Tennis Wallis

I. Disponibilités générales

Art. 1 Participants

Le Circuit Valaisan d'Été de Doubles est ouvert à tous les joueurs et toutes les joueuses, avec une licence dans un club valaisan, classés de R1 à R9. Les joueurs et les joueuses domiciliés en Valais avec une licence individuelle sont également autorisés à participer au Circuit Valaisan d'Été de Doubles.

Art. 2 Organisation

Les Circuits Valaisans sont de la compétence et de la responsabilité de Valais Tennis (ARVST), laquelle est seule apte à juger toute contestation.



ValaisTennis
TennisWallis

Association Régionale Valais Tennis
Regionaler Verband Tennis Wallis

II. Déroulement

Art. 3 Tournois

Les responsables tournois des clubs ont jusqu'au 1 mars de chaque année pour faire la demande que leur tournoi fasse partie du Circuit Valaisan d'Eté de Doubles.

La commission du Circuit Valaisan sélectionne les tournois faisant partie du Circuit Valaisan d'Eté de Doubles, choisit chaque année le tournoi qui sera retenu comme Championnat Valaisan de Doubles et établit le calendrier des tournois pour la nouvelle saison d'été et publie celui-ci au courant du mois d'avril.

Ce calendrier peut être revu et modifié d'année en année. Il sera tenu compte dans l'établissement du calendrier des catégories de jeu, de la participation habituelle ainsi que de la position géographique des tournois.



ValaisTennis TennisWallis

Association Régionale Valais Tennis
Regionaler Verband Tennis Wallis

Art. 4 Catégories d'âge

Les catégories de jeu prises en considération pour le Circuit Valaisan d'Eté de Doubles sont les suivantes :

- Doubles Messieurs MD R1-R9
- Doubles Dames WD R1-R9
- Doubles Mixtes DM R1-R9

La licence prise en considération, pour tout le Circuit Valaisan d'Eté de Doubles, est celle de mars de l'année en cours.

Art. 5 Attribution des points

L'attribution des points s'effectuera en fonction de la taille des tableaux par catégorie et selon l'échelle suivante :

Nombre de points	Taille du tableau	Vainqueur	Finaliste	½ finalistes	¼ finalistes	1/8 ^{ème} finalistes
Tournois	65 et plus	40	30	20	15	10
	33 et plus	30	20	15	10	-
	17 et plus	20	15	10	-	-
	16 et moins	15	10	-	-	-
Champ. VS	65 et plus	50	40	30	25	20
	33 et plus	40	30	25	20	-
	17 et plus	30	25	20	-	-
	16 et moins	25	20	-	-	-



ValaisTennis
TennisWallis

Association Régionale Valais Tennis
Regionaler Verband Tennis Wallis

Pour l'épreuve retenue comme Championnat Valaisan de double, les points seront doublés aux pairs ayant obtenu des points.

Tous les pairs doivent remporter un match et autrement que par w.o. pour obtenir des points.

Art. 6 Détermination des vainqueurs du Circuit Valaisan de Doubles

Les vainqueurs du Circuit Valaisan d'Eté de Doubles sont la paire qui a obtenu le plus de points obtenus sur les tournois de celui-ci dans leur discipline.

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs paires différentes, la priorité est donnée à la paire avec la somme des classements la plus basse.

Art. 7 Prix

Les trois premiers de chaque discipline reçoivent des prix.



ValaisTennis
TennisWallis

Association Régionale Valais Tennis
Regionaler Verband Tennis Wallis

Les prix seront remis lors de la dernière épreuve de doubles ou par courrier aux différents participants et participantes.

Art. 8 Réclamations et cas non prévus par le règlement

Les réclamations ou les cas non prévus par le règlement doivent être annoncés à la commission Circuit Valaisan de Valais Tennis à l'adresse e-mail circuitvs@valaistennis.ch qui est la seule instance de décision.